

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 108 Philosophie I			
Ancien Code	SOAS1B08	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/L/M/C/L/C/L/M/C/L/C/ EAS1080 + CEAH1080		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be) HELHa Campus Montignies Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Stéphane GODEFROID (godefroids@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à approcher la Philosophie à travers un apprentissage de concepts, de modes de raisonnement et d'une démarche propres à la discipline.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Connaître et comprendre les concepts et notions autour desquelles se structurent et s'organisent les grandes questions philosophiques.
- II. Expliquer les enjeux et/ou débats dont elles sont l'objet.
- III. Développer un regard et un esprit critique vis-à-vis des thématiques abordées.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B08A	Philosophie I	30 h / 2 C
-----------	---------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B08A	Philosophie I	30 h / 2 C
-----------	---------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B08X	Philosophie I	30 h / 2 C
-----------	---------------	------------

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B08A	Philosophie I	30 h / 2 C
-----------	---------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B08A	Philosophie I	20
-----------	---------------	----

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B08A	Philosophie I	20
-----------	---------------	----

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B08X	Philosophie I	20
-----------	---------------	----

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B08A	Philosophie I	20
-----------	---------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie I			
Ancien Code	11_SOAS1B08A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	LEAS1081		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphane GODEFROID (godefroids@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours constitue la première rencontre des étudiant·e·s avec la rigueur et la richesse de la pensée philosophique. Exercice de rencontre entre pensées philosophiques et situations quotidiennes, il contribue triplement à la formation des travailleurs sociaux :

- en les invitant à l'écoute, la compréhension et la restitution de pensées d'auteurs philosophique, il les initie à l'exercice difficile de l'écoute et de la compréhension de l'autre, que j'en partage ou non les idées ;
- en liant connaissance des pensées philosophiques et analyse de fictions, il met en acte l'enrichissement que peuvent fournir les questionnements philosophiques intemporels aux urgences des problématiques actuelles ;
- en les sensibilisant au fait que l'acte de penser que mettent en avant les auteurs philosophiques s'avère être une ressource de créativité et de perspicacité pour les travailleurs sociaux.

Les objectifs visés par l'activité d'apprentissage sont les suivants :

- Permettre aux étudiant·e·s de s'initier à la pratique de l'étonnement (philosopher, c'est s'étonner) sur les thèmes fondamentaux que constituent pour les êtres humains la vie et la mort, l'identité, la conscience, le corps, la matière et l'esprit, la vérité, la liberté. C'est en tentant d'apercevoir, dans le quotidien, la parcelle d'inexpliqué, de surprenant que la pensée peut se déployer et aller au-delà des évidences habituelles.
- Les mettre en situation d'entraînement à écouter la pensée d'un autre, à repérer les articulations logiques et rationnelles de cette pensée, à la réexpliquer et à identifier les occurrences où elle pourrait être une ressource pour comprendre des questions de vie actuelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- identifier des questions philosophiques, cerner des concepts philosophiques en distinguant leurs différentes composantes, et expliquer les enjeux ou débats dont ils font l'objet dans l'histoire des pensées philosophiques;
- expliquer, au moyen d'un écrit cohérent et argumenté, la pensée des auteurs étudiés en cours, en les articulant avec les thématiques explorées, et avec les fictions regardées;
- analyser philosophiquement un texte afin d'en faire ressortir thèse, arguments, et enjeux;
- commencer, grâce à l'appui des concepts et des auteurs à fonder son positionnement de manière rationnelle et argumentée.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Qu'est-ce que la philosophie ? Qu'est-ce qu'un questionnement philosophique ? Qu'est-ce que problématiser ? Qu'est-ce que conceptualiser ? Pourquoi des outils conceptuels dans une démarche de travail social ?

Philosopher c'est « s'étonner » sur ce qui constitue notre quotidien et c'est aussi expliquer rationnellement une pensée.

Plusieurs grands thèmes seront abordés dont, selon les années :

1. L'existence et la mort
2. L'amour et les passions
3. La connaissance et la vérité
4. Le langage et la question de la réalité
5. Le corps, la matière et l'esprit
6. L'identité et la reconnaissance
7. La liberté
8. Le temps
9. La violence,

avec des apports — en ce compris des lectures philosophiques de textes — d'Aristote, Platon, Descartes, Spinoza, Locke, Leibniz, Berkeley, Pascal, Hume, Kant, Fichte, Hegel, Schelling, Schopenhauer, Marx, Nietzsche, Husserl, Russell, Wittgenstein, Heidegger, Sartre, Lacan, Merleau-Ponty, Desanti, Deleuze, Foucault, Derrida, Richir et d'autres philosophes contemporains

Démarches d'apprentissage

Deux grandes modalités de travail s'entrecroisent dans la démarche d'exploration des thématiques étudiées :

- explicitation de concepts, questions philosophiques et pensées d'auteur philosophique par l'enseignant
- un travail d'appropriation par les étudiants

L'enseignant présente les questions philosophiques que génère cette thématique, ainsi que les balises du ou des concepts mobilisés dans la thématique.

Les étudiant·e·s regardent un épisode d'une série télévisée, un film ou écoutent un podcast ayant liens avec la thématique. C'est une phase d'exploration et d'illustration qui permet de mieux comprendre les concepts et d'en mesurer leur lien et leur pertinence par rapport à la réalité.

L'enseignant présente ensuite l'éclairage que quelques auteurs peuvent apporter à la thématique, à ces questions philosophique et aux concepts. C'est une phase dans laquelle les étudiant·e·s sont accompagnés à la mise en rapport entre ces auteurs et les situations du support (audio-)visuel.

Dispositifs d'aide à la réussite

- présence et disponibilité de l'enseignant lors des explorations de film, de texte
- exercices de travail sur les séries, les films et les concepts, exercices de travail d'analyse de textes

Sources et références

- ARISTOTE (1991). La Métaphysique, Paris: Pocket.
- DESCARTES R (1992). Méditations métaphysiques, Paris: Flammarion.
- HEGEL G.W.F. (1941). Phénoménologie de l'esprit, Paris: Aubier.
- HEIDEGGER M. (1985), Être et temps, Paris: Éd. Authentica.
- HUME D. (1978). A Treatise of Human Nature, Oxford: Clarendon Press.
- HUSSERL E. (1950). Idées directrices pour une phénoménologie et une philosophie phénoménologique pures, Tome I, Introduction générale à la phénoménologie pure, Paris: Gallimard.
- KANT I. (1998). Kritik der reinen Vernunft, Hamburg: Meiner.
- NIETZSCHE F.W. (1971). La généalogie de la morale, Paris: Gallimard.
- PLATON (1966). La République, Paris: Flammarion.
- SARTRE J.-P. (1943). L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique, Paris: Gallimard.
- SPINOZA B. (1954). Œuvres complètes, Paris: Gallimard
- WITTGENSTEIN L. (1961). Tractatus logico-philosophicus suivi de Investigations philosophiques, Paris: Gallimard.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Une table analytique de la matière développée au cours sera mise en ligne sur ConnectED au fur et à mesure de celui-ci. Elle devra impérativement être complétée par les notes de cours des étudiant·e·s.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Il s'agira d'un examen écrit pour chacune des sessions. Celui-ci pourra prendre la forme de questions fermées où l'étudiant·e reformulera avec ses termes les concepts et les liens conceptuels vus au cours, OU d'un QCM, OU d'un V/F. En plus de ces modalités, l'examen pourra également prendre la forme d'une évaluation qualitative où la difficulté des questions sera croissante : les premières questions permettront de vérifier le niveau de maîtrise des acquis fondamentaux indispensables à la compréhension du cours. Des questions plus exigeantes permettront ensuite de valoriser une compréhension plus fine et une excellente maîtrise de la matière travaillée au cours. Si l'étudiant·e ne se montre pas capable de répondre aux premières questions fondamentales, la copie ne sera pas poursuivie dans sa correction et l'évaluation portera la mention « Très insuffisant ». La gradation adoptée pour la notation sera la suivante : Très insuffisant (TI) = 1/20 ; Insuffisant (I) = 6/20 ; Faible (F) = 10/20 ; Satisfaisant (S) = 12/20 ; Bien (B) = 14/20 ; Très bien (TB) = 16/20 et Excellent (E) : 18/20. La forme finale choisie pour l'examen sera communiquée lors des dernières séances de cours. L'examen pourra porter sur l'ensemble de la matière vue, lue, expliquée ou discutée au cours, ainsi que sur les éventuelles préparations demandées à domicile. Les modalités seront identiques en deuxième session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).